L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 29 AOUT 1866. Entre les rues Bienville et Conti.

G. F. WEISSE & Cie,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4. Prix d'un exemplaire, 10 cents.

ÉDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $4.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $ 30 le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais dans aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents par ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 29 AOUT.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par G. Lhaumont—à sa salle d'encan, bottes, souliers, chapeaux, habillements, chemises blanches, coutellerie, porcelaine, couteaux et fourchettes.

Par S. Guinault—à 11 heures, rue des Libéraux, entre Champs-Elysées et Français, vaches laitières, cochons, charrette, &c.

Par O. Valeton—à 11 heures, à l'encoignure Tchoupitoulas et Gravier, de l'argenterie plaquée.—Et au pied de la rue Girod, farine.

Par Hoffman & Marks—au No 36 de la rue de Chartres, vêtements, bottes, souliers et lingerie.

Par T. Aufoux—au No 17 de la rue Crossman, ouvrages, matelas, poêles, harnais, brides, &c.

Par A. Weiber & Co—au No 39 de la rue du Camp, marchandises sèches, habillements, lingerie, chaussures, &c.

NOUVEAU FEUILLETON.—Nous commençons aujourd'hui la publication d'un nouveau roman intitulé: LES SPLENDEURS ET MISÈRES DE PARIS, par Alfred de Bréhat. Cette œuvre, dont les derniers chapitres viennent de paraître dans la *Patrie*, est fort étendue, et a obtenu à Paris un grand succès. Nous ne doutons pas qu'elle ne plaise aussi aux lecteurs de l'*Abeille*. Nous invitons donc les personnes qui aiment les romans de longue haleine à prendre leurs précautions pour ne pas manquer les premiers numéros.

L'Emeute de la Nouvelle-Orléans.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.

Nos lecteurs connaissent les pièces principales du procès, et nous pourrions nous dispenser de rien ajouter à ce que nous avons publié à ce sujet, mais nous trouvons dans les journaux du Nord divers documents nouveaux qui méritent d'être lus bien qu'ils n'inspirent plus qu'un intérêt secondaire. Nous en ferons donc l'objet d'une revue rapide en mettant de côté tout ce qu'il est inutile de connaître et en résumant le plus souvent ce qui peut ajouter quelques lumières à celles que l'on possède déjà. On verra par cette analyse générale que nous n'avons rien à changer à nos précédentes conclusions.

Une première dépêche signée du lieutenant-gouverneur de la Louisiane, Albert Voorhies, et de l'avocat-général Andrew T. Herron, informe le président Johnson, sous la date du 27 juillet 1866, que le gouverneur Wells, conformément à la proclamation de R. K. Howell, président provisoire, a lancé des writs d'élection pour remplir les vacantes de la convention de 1864.

Une autre dépêche de ces messieurs, sur le meeting radical, est adressée le 28, au président. Cette dépêche porte:

Un meeting radical, composé principalement de nègres en grand nombre, a eu lieu, hier soir, et s'est terminé par des désordres et actes de violence. Le comité d'arrangement se réunit ce soir. Des discours incendiaires ont été prononcés, et les nègres ont été appelés aux armes. Vous êtes dénoncé avec acrimonie. Les orateurs étaient Field, Dostie, Hawkins, Henderson, Ward et d'autres.

Le gouverneur Wells est arrivé hier soir, mais il est impossible de mettre à exécution une procédure civile sans provoquer une émeute, c'est certain. On a le projet de faire arrêter les membres de la convention au moyen d'un writ émané de la Cour criminelle de ce district. L'autorité militaire interviendra-t-elle pour empêcher l'exécution d'un ordre de cour?

Le 28, le général Baird écrivait de son côté au secrétaire de la guerre qu'une convention allait être convoquée avec la sanction du gouverneur Wells, bien qu'elle fut regardée comme illégale par le lieutenant-gouverneur et les autorités de ville. Le général Baird ajoutait qu'il n'avait donné aucun ordre ni pour ni contre et qu'il attendait des instructions.

Le 30 juillet, l'avocat-général Herron adressait au Président ces lignes entièrement inconnues jusqu'à ce jour:

« Nous avons une terrible émeute causée par la réunion de la Convention. En raison de la connexion qui existe parmi les officiers d'Etat, je ne crois pas que la paix puisse se rétablir à moins que vous ne nous donniez un gouverneur militaire. Ne pourriez-vous nous envoyer le général Granger? »

Le lieutenant-gouverneur adressait ce qui suit au Président:

La Convention est en séance. Nous avons une émeute dans la ville. Jusqu'ici la police a eu le dessus. Plusieurs blancs et plusieurs noirs ont été tués. J'ai demandé de l'aide au général Baird, qui a obtempéré avec empressement à ma demande. L'excitation est intense. La Convention est dissoute.

Ce même jour, 30 juillet, le général Baird informe le secrétaire de la guerre qu'une émeute a éclaté d'une manière inattendue, que nombre de personnes ont été tuées et blessées, et qu'il a été obligé de proclamer la loi martiale et de nommer un gouverneur militaire.

Une autre missive du général Baird explique l'arrivée tardive des troupes en disant qu'on ne croyait pas à une émeute prochaine. La Convention faute de *quorum* s'était ajournée, mais il y avait déjà eu quelques désordres et bientôt après l'émeute prit un caractère sérieux et, dit le général Baird, la police aidée des citoyens devint assaillante et je suis forcé de croire qu'elle a excédé de grandes brutalités dans les arrestations. La lettre du général se termine ainsi:

Finalement la police attaqua la Convention et il s'en suivit une lutte prolongée. Les gens de l'intérieur abandonnèrent la partie, quelques-uns de ceux qui se rendirent furent traqués ensuite et brutalement traités.

Beaucoup de gens furent blessés. Je ne puis dire combien. Le gouverneur Hahn, le Dr. Dostie, M. Fish étaient du nombre. A l'arrivée des troupes je fis évacuer la rue et la paix fut rétablie.

D'après les preuves acquises des mauvais sentiments de la part des citoyens et de la sympathie de la police pour eux, je me suis vu forcé de proclamer la loi martiale dans la ville et de nommer un gouverneur militaire.

Cette pièce du général Baird contient la première accusation contre la police en raison de la brutalité avec laquelle les arrestations furent faites. Le général Baird dit qu'il est forcé d'y croire, mais nous ne savons sur quels rapports ou sur quels témoignages, car, ne se trouvant pas sur les lieux, il n'a rien vu, et les soldats qui n'étaient pas encore arrivés, n'ont pas vu davantage.

Le général ajoute qu'aussitôt les troupes arrivées, il fit nettoyer la rue et l'ordre fut rétabli. —Il a été établi par maints témoignages que l'ordre était rétabli longtemps avant l'arrivée des troupes et la proclamation de la loi martiale.

Nous trouvons à la date du 3 août, dans les correspondances imprimées une lettre du général Grant, qui aime fort peu comme on le sait, à se mêler de troubles civils, lettre où il invite le général Baird à user de la loi martiale aussi longtemps que cela sera nécessaire pour le maintien de l'ordre. Il l'engage aussi à faire faire une enquête aussi vite que possible.

Ici, intervient à la date du 4 août, une missive du président au général Sheridan, missive où il lui demande des renseignements sur l'émeute. Le président ne avait pas de décider contre la Convention de 1864 la question de légalité. Il demande au général une courte réponse et désire savoir si les autorités civiles seront à même de sévir contre tous ceux qui ont offensé les lois. Cette lettre a été en partie donnée par le télégraphe, et ce que nous en rapportons suffit pleinement pour l'intelligence du sujet.

A cette demande, nous connaissons déjà une partie de la réponse faite par le général Sheridan, parce que nous avons reproduite et commentée dans notre article du 25 août. Voici maintenant le reste en résumé: Le général Sheridan confesse qu'un corps politique, s'intitulant Convention de 1864, ayant pour but de refaire la Constitution de l'Etat; que les membres étaient des agitateurs politiques et des révolutionnaires et que l'action de la Convention devait produire des troubles; qu'il avait l'intention de faire arrêter les membres de cette assemblée, s'ils commettaient un acte de nature à troubler la paix du département; mais qu'il voulait attendre cet acte. Que le maire de la ville, durant son absence, avait supprimé la Convention en employant la police et que pour atteindre ce but on avait fait usage d'armes à feu, de bâtons, de couteaux, et d'une manière si atroce et si peu justifiée, qu'il est forcé de dire que l'affaire a été un assassinat, qu'environ 40 blancs et noirs ont été tués et 160 blessés; il croit que cette cruauté inutile cause un regret général dans la ville et que les arrestations auraient pu se faire sans sacrifice de vie.

Voici maintenant comment dans sa réponse du 6 août, le général Sheridan raconte l'affaire du 30 juillet:

Une procession nombreuse de gens de couleur s'était rendue le 27 au soir devant l'hôtel-de-ville où elle fut haranguée par le Dr. Dostie, l'ex-gouverneur Hahn et d'autres. Le discours de Dostie était outré de langage et de sentiment. Les discours des autres, autant que je sache, avaient de la modération. Je ne vous ai pas donné les paroles de Dostie, attendu que la version publiée a été démentie. Mais d'après tout ce que j'ai appris de l'homme, je crois que son langage fut immodéré.

De nouveaux attroupements eurent lieu le 30 juillet à midi,—les membres prudents s'abstenant parce que le ton général du public était de nature à faire prévoir des troubles. Je pense qu'il y avait 26 membres présents. Devant le Mechanics' Institute s'étaient rassemblés quelques gens de couleur, hommes, femmes et enfants, 18 à 20 peut-être, quand dans l'intérieur il y en avait peut-être 150. Parmi ceux du dedans et du dehors, il pouvait y avoir un pistolet pour dix hommes.

A 1 heure P. M., une procession de 60 à 130 hommes de couleur se rendit par la rue de Bourgogne à la rue du Canal, qu'ils traversèrent pour gagner l'Institut. Ces hommes pouvaient aussi avoir un pistolet pour dix, et quelques bâtons en outre. Une dispute s'éleva pendant qu'ils traversaient la rue du Canal. Il y avait là beaucoup de spectateurs dont l'attitude et le ton à l'égard de la procession n'avaient rien d'amical.

Un coup de pistolet fut tiré, par qui, je n'ai pu le savoir, mais je crois qu'il fut tiré par un homme de la police ou quelque homme de couleur de la procession. Ce premier coup fut suivi de beaucoup d'autres et la foule se rua sur la procession. Devant l'Institut les deux partis se mesurent à coup de briques. La police, qui avait été tenue prête et sous la main, se rendit résolument sur le théâtre des désordres. La procession entra dans l'Institut avec le drapeau, six ou huit restant dehors. Une dispute s'éleva entre un homme de police et un de ces hommes de couleur et un coup de feu fut encore tiré par une des parties, ce qui amena une attaque sur l'édifice par la police. On lui répondit par les fenêtres. Après un court engagement, un drapeau blanc fut déployé à la fenêtre de l'Institut et le feu cessa et la police entra. D'après le témoignage des blessés et d'autres qui étaient dedans, les hommes de police ouvrirent un feu général sur l'audience et épuisèrent la charge de leurs revolvers; après quoi ils se retirèrent et l'on barricada les portes sur eux.

Les portes furent enfoncées et le feu recommença. Alors beaucoup de blancs et de noirs ou cherchèrent à échapper par la porte ou furent mis dehors par les hommes de la police qui étaient dedans. Mais en sortant ils essuyèrent d'abord le feu des hommes de police qui étaient restés dehors et qui avaient formé le cercle le plus près de l'édifice, et ensuite le feu des citoyens qui formaient un autre cercle plus en arrière. Beaucoup de ceux qui étaient blessés et prisonniers et d'autres qui étaient prisonniers mais non blessés essuyèrent le feu de leurs capteurs et des citoyens. Les blessés furent poignardés même quand ils gisaient à terre; on leur lança encore des briques à la tête dans la cour de l'édifice où quelque hommes de couleur s'étaient rendus pour échapper et où ils avaient pu se cacher partiellement.

Le reste du récit a été donné par le télégraphe.

Ce récit diffère des témoignages donnés devant le grand juri par la dernière circonstance du double cercle de feu qui, d'après la version du général Sheridan, semblerait avoir été organisé systématiquement par la police et les citoyens à la porte de l'institut et par le fait de la brutalité exercée sur des hommes étendus à terre. Mais le général ne dit pas que la police entrant de confiance dans l'institut parce qu'elle avait vu le drapeau blanc aux fenêtres de l'édifice fut surprise dans l'escalier par une troupe de gens de l'intérieur qui lui tirèrent dessus, ce qui dut sans doute lui causer un mouvement d'exaspération très facile à comprendre et très important à noter.

Ce récit diffère encore par la quantité d'armes supposées entre les mains des conventionnistes noirs ou blancs. D'après les témoignages reçus devant le grand juri la disproportion des armes à feu était beaucoup moins considérable.

Il y a encore cette autre circonstance capitale, que trois témoins ont déclaré devant le grand juri que l'engagement commença devant l'édifice de l'Institut par la faute de deux ou trois hommes de couleur qui se ruèrent sur un homme de police emmenant un jeune garçon blanc trop turbulent; leur tirèrent dessus et s'enfuirent ensuite à tirer sur les citoyens qui étaient groupés à l'encoignure de la rue Philippa et de la rue du Canal, ce qui atténue singulièrement les scènes de brutalité dont parle le général, à supposer que les témoignages d'hommes inconnus sur lesquels les généraux Sheridan et Baird ont établi leur religion soient véridiques.

Du reste, le général Sheridan et le général Baird ne nient pas le mauvais effet produit par les discours prononcés au meeting du 27 juillet; le général Sheridan avoue que la réunion de la Convention était un fait outrageant, pouvant amener des troubles; il admet, en outre, pleinement l'illégalité des prétentions de cette assemblée; il dit qu'elle était sous l'influence d'agitateurs et de révolutionnaires, et que plusieurs hommes très connus, bien que non inscrits parmi ses membres, y avaient joué le rôle peu enviable d'agents provocateurs.

Il ne nous reste plus à connaître que les noms des témoins entendus devant la commission militaire. Après cela, l'instruction sera complète, et l'on jugera. Mais nous sommes disposé à croire que le procès est jugé d'avance et qu'un réquisitoire de hasard ne changera pas l'opinion.

CALIFORNIENS S'ENROLANT POUR JUAREZ.

Nous trouvons dans l'*Union* de Sacramento du 11 juillet, ce qui suit concernant les levées d'hommes faites en Californie pour le service des Libéraux:

« Un grand nombre de volontaires californiens, officiers et soldats, ont pris du service sous Juarez, et partent aussi rapidement que possible pour le Mexique. Leurs armes et équipements ont été expédiés il y a quelque temps et sont maintenant en sûreté au Mexique. Le colonel George A. Green, le colonel Montero (Mexicain) les capitaines Schmidt, Harvey Lukz et autres, au nombre de soixante-deux, tous officiers, ont quitté San Francisco le 17 juin pour se rendre, en passant par Los Angeles et le fort Yuma, à El Paso. J'ai entendu parler d'eux au delà de Tucson, de sorte qu'ils sont maintenant hors d'atteinte. Dimanche dernier, la barque *Keoka* est partie pour l'embouchure du Colorado avec le premier détachement de la *Légion américaine*, sous le commandement du major (maintenant brigadier-général John B. Urmy). Le détachement comptait 285 hommes choisis, tous volontaires congédiés. »

D'autre part, une dépêche adressée au *Bee* de Sacramento rend compte ainsi du dernier fait:

« Cent quarante-huit hommes, sous le commandement du capitaine John M. Urmy, sont partis de ce port dimanche dernier au matin. Ils ont été transportés au dehors du goulet par le remorqueur *Rescue* qui les a mis à bord d'un voilier. Chaque homme était armé d'un rifle de Henry (*repeating rifle*) à dix-sept coups, d'un revolver, d'un *bowie knife*, et avait une selle, bride, etc. Ils entendent rejoindre le général Corona. Cent et quatre-vingts sont partis il y a dix jours. Le capitaine Urmy a reçu une commission de brigadier-général. Tous ces hommes ont servi dans les volontaires californiens. »

Enfin, le *Morning Call* prend soin de lever tous les doutes qui pourraient nous rester sur ce qui vient de s'accomplir. Il dit dans son numéro d'hier:

« Samedi dernier, la barque *Keoka* a quitté ce port, ostensiblement pour la rivière du Colorado avec des provisions et des machines pour les mines. Une fois en dehors du goulet, elle paraît avoir de la répugnance à s'éloigner et tirait des bordées jusqu'au lendemain matin, lorsqu'elle fut accostée par un remorqueur qui mit à son bord cent quarante-deux hommes qui ont été recrutés ici pour l'armée du général Corona. Ces hommes sont de vieux soldats qui ont servi dans les régiments de volontaires californiens pendant la guerre de la rébellion. Ils sont sous les ordres du capitaine John B. Urmy, qui a reçu une commission de brigadier-général dans l'armée libérale mexicaine. Chaque homme a reçu un rifle breveté de Henry, un revolver, un bowie knife, des munitions en abondance et cent dollars en or. Ils débarqueront quelque part près de la frontière d'où ils marcheront en Sonora, et ils seront aptes à faire le pays très malsain pour tous ceux des soldats de Maximilien qu'ils pourront rencontrer.

« Parmi ceux qui accompagnent le général Urmy sont le lieutenant Galway, de l'ancienne armée du général Walker, au Nicaragua, et plus récemment des volontaires californiens; le lieutenant Bolton qui a servi avec distinction dans la guerre du Mexique en 1846; le lieutenant Elliot, des volontaires californiens; le capitaine Barth, des volontaires californiens; le capitaine Hahn, du 3me régiment de volontaires; les sergents-majors Hahn, Roberts et Gerry, des volontaires californiens, lesquels ont tous des commissions dans l'armée mexicaine. Un autre détachement de près de cent et soixante personnes est parti pour la même destination il y a quelque dix jours. Il est plus que probable que les deux expéditions se réuniront à quelque point donné de rendez-vous, et qu'elles formeront un bataillon qui fera de la situation des Français en Sonora *autre chose qu'un lit de roses*. »

HABILLEMENTS.—MM. Mallard & Tooker, rue de Chartres, No 10, annoncent aujourd'hui dans nos colonnes qu'ils viennent de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment d'habits d'automne et d'hiver, confectionnés à la dernière mode. Nous pouvons recommander ces articles comme fort élégants et d'excellente qualité. Ils ont en outre le grand mérite d'être à bon marché, ce qui convient à tout le monde. Nous invitons les marchands de la campagne à visiter le stock de MM. Mallard & Tooker avant d'acheter ailleurs.

CHRONIQUE LOCALE.

TEMPÉRATURE.—28 Août 1866.
(Thermomètre de C. Duhamel.)

6 heures du matin	80	degrés.
Midi	87	"
3 heures après-midi	90	"
6 heures du soir	87	"

AFFAIRE D'INCENDIE.—L'affaire de M. C. Marma, accusé d'incendie, a été appelée hier devant la 1ère Cour de District.

A une première audience en juillet dernier, le prévenu avait été renvoyé en prison parce qu'il n'avait pu fournir un cautionnement de $10,000. Le juge Abell, en raison de certaines circonstances atténuantes, a réduit le cautionnement à $5000, lequel ayant été fourni, le prévenu a été relâché.

VOL.—Un individu nommé Albert S. Cristy a été arrêté au moment où il vendait à très bas prix divers articles pris dans la malle d'un voyageur, arrivé tout récemment, dans une maison de pension de la rue Baronne No 14.

VOL DE COTON.—L'affaire de John Maguire, Fred James et Frank Murphy, arrêtés pour avoir volé cinq balles de coton appartenant à la presse de Reading, a été examinée, hier, par le recorder Abers. Les prisonniers ont été renvoyés devant la Première Cour de District sur un cautionnement de $1000 chacun.

—Philippe Asler, accusé d'avoir avec un poignard opéré une taillade sur la personne d'un jeune garçon appelé Abraham Rosemburg, a été renvoyé devant la Cour criminelle.

ENQUÊTES.—Le coroner continue le cours de ses enquêtes sur des cas de diarrhée, d'hémorrhagie, d'apoplexie, ou sur d'autres cas de commune occurrence.

INCENDIE.—Le feu a pris hier soir vers neuf heures et un quart dans la chambre de la machine à vapeur du *Marmion*, mouillé au pied de la rue Jefferson. Le navire était chargé de coton. Le feu a été éteint par les matelots avant qu'il eut fait un dommage sérieux.

NOYÉ.—Un matelot du nom d'Egtava, de la goélette *Roberts*, est tombé par dessus bord dans le lac Pontchartrain et s'est noyé en dépit de tous les efforts du capitaine Francis Englario pour le sauver.

BUREAU DE SANTÉ.—Ce Bureau s'est réuni hier, mais n'a rien fait d'important. Le président a soumis une communication de la quarantaine, concernant le vapeur *Sonora*, qui a été retenu. Le Bureau constate une grande amélioration dans l'état sanitaire de la ville. Aucun cas de fièvre jaune n'est rapporté. On signale dans les marchés du mauvais pain et de la mauvaise viande.

RAPPORT MORTUAIRE.—Le nombre total des enterrements pour les dernières 24 heures a été de 37 dont 16 de personnes blanches et 13 de personnes noires; 8 non désignés. Il y avait dans ce nombre 14 cas de choléra: 4 pour les blancs, 6 pour les noirs et 4 non désignés. C'est une augmentation de 6 sur la journée précédente.

PAR LE TELEGRAPHE

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Nouvelles d'Europe d'hier.

New-York, 28.—*Par le Câble, à la Presse associée:*

Prague, lundi 27 août.—Le traité de paix fait par les plénipotentiaires de Prusse et d'Autriche a été ratifié par le roi de Prusse, et a été envoyé ici pour échange.

Madrid, 28 août—Une des frégates de Sa Majesté Catholique a réussi à capturer le corsaire chilien Forendo devant la côte d'Espagne.

Londres, mardi, midi, 28 août—John Bright a prononcé à Birmingham un discours devant une grande masse de peuple favorable au mouvement de réforme. Ce discours dépasse tous ses précédents discours et a produit le plus grand enthousiasme. Le meeting a été un des plus nombreux qu'on ait jamais vu, et l'intérêt manifesté par le peuple dépasse toute démonstration précédente en faveur de la réforme en 1832.

Liverpool, 28 août, à midi—Les ventes de coton effectuées aujourd'hui ont été de 8,000 balles. Le middling uplands est coté à 13 1/2 d.

Londres, 28, à midi—Les consolidés sont cotés à 89 1/4 au comptant, les 5-20 des Etats-Unis à 72; les Illinois Central R. R. à 78 et les Erie à 45 1/2.

Liverpool, 28 août, après-midi—Le coton middling uplands a clos à 13 1/4 et 13 1/2.

Londres, 28, après-midi—Les consolidés au comptant sont cotés à 87 1/4; les 5-20 des Etats-Unis à 74 1/4.

Londres, 28, au soir—Les dépêches suivantes ont été reçues:

Florence, 28 août—Mazzini ne veut pas accepter l'amnistie offerte par Victor Emmanuel et refuse de se reconnaître comme sujet du roi sous aucun rapport; il déclare préférer l'exil.

L'immense armée que l'Italie avait mise sur pied pour enlever la Vénétie à l'Autriche se licencie rapidement. Les volontaires de Garibaldi sont désarmés, et l'armée régulière sera réduite au chiffre existant avant la guerre.

Liverpool, 28 au soir.—Le marché au coton a clos avec tiédeur et en baisse, et le marché aux céréales est dans le même état. La farine et le blé fléchissent. Le maïs a baissé de 6 d., et le mélangé est coté à 26 shel. 3 d les 480 liv. Pas de changements dans les provisions.

Vienne, mardi 28 août, après-midi.—Le gouvernement autrichien s'est décidé à émettre des bons pour la valeur de 140 millions de florins, pour subvenir aux frais extraordinaires de la dernière guerre. Sur cette somme, seront prélevés les 20 millions de thalers que l'Autriche doit payer à la Prusse, selon les termes du traité de paix.

Madrid, mardi 28 au soir.—Des craintes commencent à se manifester sur la future destinée de l'île de Cuba. Dans les articles publiés aujourd'hui par les journaux, les écrivains prétendent que la chûte imminente de l'empereur Maximilien compromettra la domination espagnole à Cuba.

Moscou, 27 août—Au banquet donné à l'ambassade américaine le discours de M. Fox en réponse à un toast a été éminemment flatteur pour le Czar et le système adopté par lui, système qui avait attaché ses sujets si étroitement à ses intérêts.

Philadelphie, 28—Le Président avec le secrétaire Seward, le général Grant, le secrétaire Wells, le général Meade et d'autres ont paru sur les balcons de l'hôtel du Continental pour suivre la marche de la grande procession, militaire et civile. Un immense rassemblement était dans la rue, près de l'hôtel et maintes acclamations ont été poussées pour le Président, Grant et Farragut.

Le Président remuait constamment son chapeau et saluait la foule en réponse aux démonstrations. Après plusieurs efforts pour parler, le Président a harangué la foule qui avait fini par se fixer près de la place où il se trouvait, et a dit que:

Son but n'était pas de faire un discours en visitant Philadelphie, mais d'aller dans une grande ville de l'Ouest pour assister à la pose de la première pierre du monument à élever à la mémoire du grand homme d'Etat de l'Ouest, Douglas, et remerciait les citoyens pour leur démonstration, il espérait que le jour était bien loin où des frères lèveraient leurs mains contre des frères.

L'odieuse flambée du feu et du sang a disparu et l'étoile bienfaisante de la paix a pris sa place, et sous son influence le pays retournera bientôt à la paix et à l'harmonie. Cette réconciliation aura lieu et tout le monde sera uni comme un seul peuple dans une seule Union. (Grands applaudissements.)

Il n'avait pas l'intention de faire un discours politique. Ses actes publics et messages étaient devant le pays et c'est d'après cela qu'il doit être jugé. Il regardait sa politique comme bonne pour développer les intérêts du pays et il la maintiendrait jusqu'à ce que le pays fut restauré. (Immenses applaudissements.)

Soyons unis et oublions qu'il y a eu des partis. Conservons les intérêts du peuple et sauvons notre pays. Les partis deviennent insignifiants devant ces immenses questions, mais si un parti doit être maintenu, il devrait se baser sur ces grands principes de la Constitution de notre pays. Oui, la Constitution de notre pays est la plus forte ligne qui puisse être formée. (Nouveaux applaudissements.) Ralliions-nous autour de cet autel commun de notre pays et jurons que tout périra, tombera en poussière, plutôt que l'union de ces Etats. (Applaudissements.)

Il avait toujours compté sur l'intelligence et le patriotisme du peuple, la constitution est dans ses mains et il est sûr que lorsque le moment sera venu il saura la maintenir. Ainsi le pays peut être racheté et régénéré. (Applaudissements.)

Le peuple, les hommes laborieux qui le reçoivent aujourd'hui et en qui il a confiance pour réussir bientôt amener à merci cette classe d'hommes qu'on appelle politiciens, mais avoir besoin de faire un grand effort. On avait beaucoup parlé sur l'émancipation, mais il était sur qu'une grande partie des Pennsylvaniens sentent sur eux la verge du tyran.

Qui tient cette verge? On a beaucoup crié sur les remplacements d'employés et la raison en était que ces hommes désiraient perpétuer leur pouvoir et maintenant ils vous disent, à vous qui avez combattu pendant qu'ils restaient chez eux, qu'ils ne doivent pas être renvoyés. (Applaudissements.)

Est-ce là la vraie, bonne et vieille doctrine de la rotation des places? N'y a-t-il donc qu'eux qui doivent contribuer à la marche du gouvernement, et doivent-ils avoir le pouvoir et essayer de l'exercer en tyrans sans pitié? Mettez-vous donc à l'œuvre et la verge des tyrans sera bientôt rompue.

Le gouvernement est dans leurs mains et il veut mettre toute confiance en eux; alors le gouvernement sera en sûreté.

Les applaudissements ont éclaté à la conclusion de ce discours et le président avec ses éminents compagnons de route s'est retiré du balcon. Plus tard, le président a diné avec le comité de réception. Pendant la soirée, il a reçu des milliers de visiteurs.

Baltimore, 28—Le président et les personnes qui le suivent sont partis de Washington ce matin, à 7 h. 30—A chaque station, des groupes s'étaient formés pour présenter leurs respects et partout le Président a été reçu avec des démonstrations de plaisir.

A Annapolis Junction, le gouverneur Swann du Maryland, lui a fait la bienvenue au nom de l'Etat et l'a accompagné à Baltimore. A leur arrivée, les touristes ont été reçus par un comité de 40 citoyens avec le maire en tête, et ont été escortés en voitures découvertes au dépôt pour Philadelphie. De grands attroupements s'étaient formés à la gare à Baltimore et sur la ligne de la procession pour avoir une vue des touristes, qui étaient accueillis par des levées de chapeaux et de mouchoirs au milieu de cris assourdissants. Sur d'autres parties de la ligne, le président a reçu des témoignages de la plus grande cordialité.

Après une courte allocution, le Président a paru sur l'arrière de la plate-forme, et alors la foule s'est approchée et beaucoup de gens lui ont serré la main.

Les fenêtres et les balcons étaient remplis de monde qui poussait des acclamations de temps à autre; une bande de musiciens se faisait entendre au milieu de l'excitation.

Philadelphie, 28—Le président Johnson est arrivé cette après midi et a été reçu par le colonel Jos Pago au nom des négociants et des ouvriers sans distinction de parti, comme le premier magistrat de la république, le protecteur choisi de leurs droits et de leurs libertés, le restaurateur de l'Union et de la paix dans les Etats-Unis.

Le Président a dit qu'il savait comment apprécier une réception du peuple de Philadelphie. Il espérait avec confiance que la paix était venue, une paix permanente, et que la guerre était finie pour toujours. Nous avons eu assez de guerre. Tous les efforts ont été faits pour restaurer la paix et la réorganisation des gouvernements.

Les remarques du président ont été reçues avec de grands applaudissements. Grant a aussi été acclamé. Le président a ensuite été escorté par la troupe sous le général Meade, et par les corps civiques, négociants, etc., à l'hôtel du Continental où il a harangué le peuple. Une sérénade lui sera donnée à 11 heures.

Washington, 28.—On a reçu de Madrid l'avis officiel de la confirmation de la décoration de l'Ordre Royal accordée au major-général Wm F. Smith, président de la Compagnie océanique internationale, le droit d'établir des lignes de télégraphe sous-marines entre les Etats-Unis et les Antilles de l'Ouest, par la voie de Cuba.

New-York, 28 6 P. M.—L'or a fermé à 148 3/4, Les 5.20 à 113 5/8—10.40 à 106 3/8. Le coton est fermé à la clôture avec des ventes de 1,500 balles à 33 1/2 à 36 pour le middling.

New-York, 28—Deux cas seulement de choléra ont été rapportés aujourd'hui en ville. Le rapport officiel accuse 14 décès du choléra pour la semaine dernière. On a rapporté aujourd'hui six cas de choléra à Brooklyn, dont trois ont été fatals.

New York, 28, 1 h. P. M.—L'or est à 149, le change sterling à 108 1/4. Les laines du Texas sont en meilleure position, mais les cours en sont nominaux. Le coton est calme, mais sans changement.

San Francisco, 27.—Une lettre reçue du Mexique dit qu'une partie de l'expédition sous la conduite de John Barney a débarqué à Sinaloa avec quatre mille fusils et six pièces d'artillerie, et l'on a lieu de croire qu'elle a rejoint plus tard le corps de Corona.

La ville de Mariposa, en Californie, a été détruite par le feu, le 25 du courant, et il n'y a eu que cinq ou six maisons qui aient échappé aux flammes. On porte la perte à $100,000.

New York, 28—Arrivé, steamer Vigo, de Savannah et C. W. Lord, de Wilmington.

Washington, 28.—Cornelius Mendell a été nommé surintendant des impressions publiques en remplacement de John D. Defrées, destitué. Richard W. King a été nommé collecteur de Newbern.

New York, 28.—Dean Richmond est mort hier en cette ville. Le Rév. John Pierpont est mort subitement à Boston, hier soir. Il était âgé de 83 ans.

Vicksburg, 27.—Passés ici, descendant, steamer W. P. Osborne à 2 h., Olive Branch à 6 et David White à 11. Le Henry Ames monte le fleuve.

Depuis 24 heures, il y a eu ici 19 nouveaux cas de choléra, dont 4 blancs et 15 de couleur. Il n'y a pas eu de décès par le choléra.

Louisville, 28—Le choléra commence à diminuer d'intensité; il n'y a eu que 22 décès depuis la semaine dernière. Cette maladie n'a jamais eu un caractère épidémique en cette ville.

Memphis, 28—Le choléra augmente ici, cependant il n'est pas à l'état d'épidémie. On cite 13 nouveaux cas de la journée—sept malades ont déjà succombé. Le temps est tempéré et beau.

Savannah, 28—Quelques individus qui s'intitulent « *Régulateurs* » et menacent de pendre les Affranchis, ont été arrêtés et conduits en ville. Les autorités civiles ont prêté main-forte aux militaires, dans cette circonstance. Il n'y a eu que 17 décès du choléra, ici, dans le courant de la semaine. On compte 13 nègres au nombre des victimes de ce fléau.

St-Louis, 28.—Les enterrements, pour cause de choléra, ont été de 90 samedi, 80 dimanche, et 85 lundi (hier.)

Passe Sud-Ouest du Mississippi, 28—Le navire Bavaria et la barque Montana sont au dehors de la barre; mais le temps menace et les empêche de partir. Le navire Louis Henry est échoué sur la barre. Le navire Harriet Irwing est en dedans, à l'ancre. Le steamer Mississippi est toujours à l'ancre. Il n'y a eu qu'une faible marée aujourd'hui. Le tug America monte le fleuve avec les passagers d'entrepont du Mississippi. Le steamer Admiral Foote est également à l'ancre sur la barre. Une goélette est en vue.

☞ On trouvera dans la partie anglaise de l'Abeille, les noms des consignataires de marchandises par le steamer Mississippi.

Affaires d'Europe.

Le 11 août, on télégraphiait de Paris à Londres la dépêche suivante, qu'ont publiée tous les journaux anglais:

« Le gouvernement français a adressé une note au gouvernement prussien, par laquelle il démontre que les grands changements qui vont s'opérer dans l'organisation de l'Allemagne rendent nécessaire une rectification des frontières françaises par une cession de territoire à la France.

« Le cabinet des Tuileries a fait en outre une seconde communication au cabinet de Berlin, par laquelle il demande le rétablissement des frontières de l'empire, comme elles existaient en 1814. »

A Paris, on n'avait que des rumeurs incertaines:

« On parlait vaguement depuis quelque temps, dit la *Liberté* du 11, de demandes faites par la France à la Prusse, au sujet de remaniements territoriaux. Dès hier soir, l'*Avenir national* mentionnait, sous une forme dubitative, ces bruits à l'ordre du jour, en les donnant par le menu.

« La partie du duché de Luxembourg comprise entre la ville de Luxembourg, le rayon de la forteresse et la Moselle, disait M. Taxile Delord, allait être annexé à la France, qui recevrait également les anciennes enclaves françaises des cantons belges de Philippeville, Mariembourg et Bouillon.

« En échange de cette cession, la Belgique devait être mise en possession du Limbourg hollandais, ainsi que de la partie nord du grand duché d'Oldenbourg. Une partie du duché d'Oldenbourg et du Hanovre servirait de compensation à la Hollande.

« Ce matin, le journal le *Siècle* publie la dépêche suivante, qui lui est évidemment adressée par M. Vilbort, son correspondant de Berlin, dont nous avons eu l'occasion d'apprécier l'exactitude des informations:

« *Au directeur politique du Siècle:*

» Je vous annonçais dans ma dernière lettre que la question des annexions prussiennes paraissait faire l'objet de débats internationaux.

» Il m'est affirmé en effet que la France, en prévision d'un agrandissement considérable de la Prusse, aurait ouvert avec le cabinet de Berlin des pourparlers au sujet des frontières du Rhin. Il m'est affirmé également que la Prusse n'a point cru pouvoir accueillir jusqu'ici les propositions françaises. »

» Ces nouvelles sont d'une gravité telle que nous attendrons pour les commenter qu'elles aient été confirmées. »

« Notre devoir, disait l'*Avenir National* de la même date est de mentionner tous les bruits qui circulent en ce moment où les questions de remaniement de territoire sont si fort à l'ordre du jour; aussi enregistrons-nous la nouvelle fortement accréditée dans le duché de Luxembourg lui-même, que la partie de ce duché comprise entre la ville de Luxembourg, le rayon de la forteresse et la Moselle, allait être annexée à la France qui recevrait également les anciennes enclaves françaises des cantons belges de Philippeville, Marienbourg et de Bouillon.

» En échange de cette cession, la Belgique serait mise en possession du Limbourg hollandais, ainsi que de la partie nord du grand-duché d'Oldenbourg. Une partie du duché d'Oldenbourg et du Hanovre servirait de compensation à la Hollande.

» Nous ignorons si ces bruits sont vrais, mais ils ne paraîtront invraisemblable à personne.

» .... Tout le monde l'a dit, tout le monde le sent, et il ne faut pas se lasser de le répéter, avec les projets de la Prusse, déjà aux trois quarts réalisés, les traités de 1815 ne sont pas détruits, ils sont aggravés contre nous, et la France ne le tolérera pas sans d'énergiques protestations. Nous sommes déjà loin de la lettre du 11 juin; nous en serions bien autrement loin le jour où M. de Bismark pourrait impunément regarder cette lettre comme non avenue.

» On le voit, nous ne touchons pas encore à la solution. Les questions naissent l'une après l'autre, ou plutôt l'une de l'autre, et il y aura lieu de s'étonner si elles sont toutes résolues par les efforts de la diplomatie.—A. PEYRAT. »

Enfin, on lisait dans l'*Echo du Luxembourg*:

» On se préoccupe beaucoup en ce moment de la question des remaniements territoriaux qui se produiront inévitablement à la suite des modifications introduites en Allemagne par la dernière guerre.

» D'après un bruit assez accrédité, ces remaniements intéresseraient également la France, la Hollande et la Belgique. Voici quel serait le plan du cabinet des Tuileries, plan qui est ou qui sera prochainement soumis aux puissances en cause.

» La Hollande céderait le Limbourg et le grand-duché de Luxembourg et recevrait, en compensation, le Hanovre, une partie du duché d'Oldenbourg.

» La Belgique abandonnerait à la France les anciennes enclaves françaises du canton de Chimay, Philippeville, Marienbourg et la tête de l'ancien duché de Bouillon. Le Limbourg hollandais lui ferait retour, ainsi que la partie nord du grand-duché de Luxembourg (Ardennes Grand-Ducales, &c.)

» Outre cette cession, la France recevrait le bassin de la Sarre et la partie du grand-duché comprise entre la ville de Luxembourg, le rayon de la forteresse et la Moselle.

» La Prusse serait, dit-on, disposée à accéder à cet arrangement.

» Inutile de vous dire que je vous donne ces bruits sous toutes réserves. »

Les feuilles anglaises s'occupaient naturellement beaucoup de la revendication prêtée à la France. Le *Times* disait:

"Lorsque l'empereur Napoléon demande à la Prusse la restitution de la frontière française telle qu'elle existait en 1814, il exige plus que cette dernière ne pourrait lui accorder, car des quatre villes et territoires en question, une seulement, Sarrelouis, appartient au roi Guillaume. Tout ce que la Prusse peut donc avoir à livrer comme sa part du territoire cédé à la France en 1814 et qui lui a été repris en 1815 consiste dans la ville de Sarrelouis et son territoire. Le *Times* espère que la France se contentera de cette dernière forteresse. Ou le télégramme si laconique de l'empereur n'a pas l'importance qu'on lui donne, ou il contient les germes d'une guerre auprès de laquelle les campagnes de Bohême et de la Lombardie ne sont que des jeux d'enfants."

"Que l'empereur, disait le *Daily News*, ait agi sagement en faisant cette demande dans les circonstances actuelles, ou qu'il soit probable qu'elle sera accordée à un pays qui n'a pris aucune part à la guerre, sont des questions tout autres; il suffit de savoir que cette demande est faite. Les principes qui ont été cent fois admis en diplomatie sans paraître dangereux à la tranquillité des nations."

Le *Morning Star* et le *Daily Telegraph* "ne croient pas que la demande faite par la France soit d'une nature si catégorique qu'elle exige une réponse formelle et immédiate, mais qu'elle peut tout simplement rappeler au roi de Prusse qu'en considération des bons services rendus à la cause de l'humanité par son intervention médiatrice, la Prusse devra rendre à la France cette partie du territoire rhénan qu'elle occupait en 1814, et qui lui fut enlevée au congrès de Vienne et fut répartie entre la Bavière et la Prusse".

"Il dépend de Napoléon III, dit le *Telegraph*, de formuler sa demande de manière à ne point exciter la susceptibilité nationale d'un peuple encore enivré des fumées de la victoire, et de faire terminer cette question de rectification des frontières par la voie des négociations paisibles, dont les résultats seront beaucoup plus durables que ceux qui s'obtiennent par le sabre."

Il faut encore attendre le prochain arrivage pour savoir exactement comment les choses se sont passées, s'il s'est agi d'une demande formelle de la part de la France, ou si son gouvernement n'a fait que poser de simples jalons pour l'avenir.

LA SANTÉ DE L'EMPEREUR.

Napoléon III a été fort malade à Vichy, et il a dû revenir à St-Cloud. Les bruits les plus alarmants ayant couru, le *Moniteur* du 10 a publié la note que voici:

« Le retour de l'empereur a donné lieu à diverses interprétations erronées. Sur l'avis de ses médecins, Sa Majesté a dû interrompre le traitement qu'elle suivait à Vichy.

» L'empereur est beaucoup mieux portant depuis son arrivée à Saint-Cloud.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 28 août 1866.

Il ne s'est opéré aucun changement important sur le marché depuis trois jours. Le sucre et la mélasse ont trouvé fort peu d'acheteurs et, à l'exception d'une meilleure demande de farine, les produits de l'Ouest sont restés dans le même état. Il ne s'est vendu que 700 balles de coton aux prix antérieurs. La moyenne des opérations des trois derniers jours est de 2900 balles.

L'or a ouvert calme ce matin, à 144 1/2 contre 141 hier soir, mais les avis favorables de New York l'ont fait hausser, et il s'est vendu même à 146. Il a clos à 145 à 145 1/2, sans avoir été très recherché. Les ventes, au Board, comprennent: $3,500 (1,000 et $2,500) à 145 3/4; $5,000 (1,500, 3,500 et 3,000) à 145 1/2. Sur le marché, il s'est vendu $7,500 (1,000, 1,500 et 5,000) à 144 1/2; $4,000, en deux lots égaux, à 145; $12,500 (4,500 et 8,000) à 145 1/4; $2,500 à 145 3/8; $13,500 (2,500 et 10,000) à 145 1/2; $20,000 (10,000 et 10,000) à 145 3/4; $8,000 (2,000 et 6,000) à 146. Dans l'argent, $2,000 en demi piastres américaines se sont vendues à 135 et $900 au Board à 135 1/2. 1,000 piastres mexicaines à 146 et une petite somme en or à 174 de prime.

Le change étranger n'a guère varié. Les offres sont encore nombreuses et la demande pour ainsi dire nominale. Les opérations d'aujourd'hui embrassent 2,100 livres sterling No 1 à 151 1/2, 1,000 livres de première classe à 152, 1,700 (700 et 1 000) à 152 1/2, et un petit montant de banque à 153.—Il n'a rien été annoncé dans les francs.—Le sterling peut être coté à 148 les traites-connaissements, 150 le bon clear, 151 1/2 à 152 1/2 le No 1 à première classe et 154 à 156 le change de banque; les francs à 3.75 à 3.60 le change de banque. Ces cours doivent être considérés comme entièrement nominaux.

Le change américain a haussé. La plupart des banques a exigé le pair; deux d'entre elles ont tiré à 1/8 d'escompte et une à 1/4. La demande n'a été que modérée pour les remises.—Il s'est vendu, au dehors, $110,000 (20,000, 40,000 et 50,000), sur New York, à vue, 1/4 d'escompte, et $10,000, sur Boston, à vue, au pair.

Les ventes d'actions ont été limitées. Elles comprennent 22 actions de la banque de l'Union à $21, 116 de la banque des Marchands à $25; 115 du chemin de fer de Jackson à $8. Sur le marché, il s'est vendu 75 actions de l'Union à $52 et 10 de la banque de la Louisiane [illegible] rapporté 65 1/2 cents.

Les bons de la ville sont toujours extrêmement recherchés. Il ne s'en est point vendu au Board ni sur le marché. Les consolidés sont cotés à 94 1/2 à 95 et les émissions en faveur de chemins de fer à 84 à 85 suivant les coupons.—Nous cotons les bons de la Louisiane à 78 à 79 1/2; les bons de chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 85 à 87 1/2. Les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 80.

Les billets qui n'ont pas cours sont un peu recherchés. $2,000 de la banque de la Louisiane se sont vendus 67 cents à la piastre, une petite somme en billets de la banque de l'Etat de la Louisiane à 98, et $1,000 en billets du Trésor de l'Etat à 10 pour cent d'escompte.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 65 à 69 cents à la piastre, et ceux de la banque de l'Etat de la Louisiane à 95 à 98 cents.

BULLETIN COMMERCIAL

BUREAU DE L'ABEILLE, Mardi soir, 28 août 1866.

COTON.—Ce matin, à l'ouverture du marché, les demandes ont été très bornées, et rien qui fut de nature à stimuler la demande n'ayant transpiré, les ventes n'ont pu s'élever qu'à un montant de 750 balles. Les facteurs, en général, ont cherché à vendre, mais leurs chiffres ont, pour la plupart, été plus élevés que ceux limités par les acheteurs, qui, de leur côté, n'ont pas voulu traiter à moins de concessions. Les prix payés l'ont été sur la base de nos cotes d'hier, cotes qui étaient comme suit: ordinary 25 à 27 cts, good ordinary 29 à 31, low middling 33 à 34, et middling 35 à 36.

ETAT DU COTON.

Stock en mains le 1er sept. 1865 ....balles	83239	
Reçu aujourd'hui	765	
" précédemment	750166	
		787101
		870340
Balles additionnelles composées de cotons non pressé, gaspillé et de ramassis	3650	
Expédié aujourd'hui		
" précédemment	761988	
		761988
Stock en mains à bord de navires non expédiés		108352

SUCRE ET MÉLASSE.—Les arrivages depuis hier, ont embrassé 75 barils de mélasse de Cuba, rafinée au bas de la ville et 10 barils de sirop nouveau de sorgho, fait sur une plantation de la paroisse St Bernard. Le marché au sucre et à la mélasse continue à être calme, et il ne s'y fait que bien peu de chose en dehors du détail.

TABAC.—Il s'est fait considérablement de démarches, aujourd'hui et les acheteurs ont montré un vif désir de traiter, mais la plupart des facteurs, dont les prétentions sont élevées, tiennent fermement leurs stocks et refusent de faire aucune concession quant aux prix. Le stock a été en quelque sorte réduit, de sorte que l'assortiment offert n'a laissé que peu de chance de choisir. La principale vente, aujourd'hui, a été de 40 bts de leaf à 10 cts. Nous continuons à coter: 4 à 5 cts pour le low refused, light et heavy, 5½ à 7 cts pour le good refused, 7 à 11 cts pour le common leaf, 12 à 15 pour le fair do, 15 à 17 cts pour le good do, 17 à 19 cts pour le fine do et 20 à 25 pour le choice sélections.

PRODUITS DE L'OUEST ET PROVISIONS—Le marché a été fort calme aujourd'hui. Les approvisionnemens de farine sont faibles et l'article est en demande. La superfine est rare, mais le marché aux grains et au fourrage est calme et déprécié et les prix de ces denrées tombent. Dans les provisions il ne se fait que des ventes en détail.

FARINE—Les approvisionnemens continuent à en être faibles. Ventes aux prix suivans: superfine à $9 75 et $10, simple extra $10 50, double extra $11 75, $12 et $12 75, triple extra à $13, extra pour familles $14 25 le baril.

AVOINE—Marché inactif et ventes, aujourd'hui à 45 cts.

SON—Calme et sans changemens. Ventes aujourd'hui à $1 10 les cent livres.

PORC—Le mess se vend en petits lots à $36 et en détail $36 25 le baril.

BACON—L'approvisionnement de jambons curés au sucre est fort, mais les épaules et les jambons sans apprêt sont rares. Les épaules se vendent en détail à 19 cts, les cotés osseux 22, les côtés désossés 23½ et les jambons curés au sucre 26¼ à 27 cts la livre.

SAINDOUX—Le marché est fort calme et les ventes ne se font que par placements à 23¼ cts la livre de prime en tierçons; l'article en barillet vaut 24 à 24¼ cts.

SACS EN PITRE—Il ne s'est pas fait de transactions aujourd'hui, mais les sacs se sont vendus aisément à 30 cts la pièce.

CORDE D'EMBALLAGE—Les commerçans font face aux demandes pour la campagne moyennant 19 cts la livre.

DIVERS—Les pommes de terre se vendent $2 — à $2 60 le baril, $2 à 2 25 en sacs: les oignons $4 à $4 50; les pommes $5 à $6; les œufs $34 à $36 le baril; les poules $12 la douzaine, les oies $8 à $10, les dindes $20.

WHISKY—Il n'y a que peu ou point de demandes de lots ronds, et dans cet article il ne se fait que quelques affaires en détail à $1 80 à $1 90 le gallon pour l'ordinaire rectifié de l'Ouest et $2 à $2 32½ pour les marques de choix. Le whisky de la Louisiane se vend $1 25 à $2 le gall.

BEURRE ET FROMAGE—Le beurre de choix est rare et en demande. Le beurre de l'Ouest abonde et est calme; celui du Nord se vend 45 à 46 cts. et de l'Ouest 25 à 35 cts. Les approvisionnemens de fromage sont ronds et l'article se vend 17 à 18 cts la livre pour celui de l'Ouest et celui du Nord.

HOUBLON—Le stock en mains en est faible, mais presque pas de demandes. Le houblon belge est tenu à 80 à 83 cts la livre, le houblon américain à 75 cts la livre.

PEAUX—Il n'y en a pas beaucoup sur le marché, la demande est bonne; les prix ont toujours une tendance à la hausse et les peaux vertes se vendent 9½ à 10 cts. Les peaux kip 10 c. et les sèches 12 à 13 cts la livre.

PROVISIONS NAVALES—Il s'est vendu 23 et 42 barils d'esprit de térébenthine à 55 cts le gallon et 80 barils de résine No 1 à $6 50 le baril.

HUILE DE GRAINES—Nous avons entendu parler de fortes ventes qui ont eu lieu à $1 75 à $1 80 le gallon. Ventes en détail à $1 85 à $1 90 le gallon.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 28 août.

Arrivé hier, 230 bœufs du Texas et 287 veaux et vaches d'un an.

Vendu—280 bœufs du Texas, 195 veaux et veaux d'un an, 30 cochons.

A vendre—981 bœufs du Texas, 981 veaux et veaux d'un an, 42 cochons, 3387 moutons et 21 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv. net	— — à — —
do de 2me qualité, par liv. net	— — à — —
Bœufs du Texas de choix, par tête	35 — à 50 —
do do 2me qualité, par tête	20 — à 30 —
do do 3me qualité, par tête	12 — à 15 —
Cochons de l'Ouest, par liv. gr	— 12 à — 13
do du pays	— 10 à — 11
Moutons du Texas, en lots, par tête	2 50 à 3 75
do du pays, par tête	— — à — —
Vaches à lait, de choix, par tête	75 — à — —
Veaux d'un an, par tête	7 00 à 12 —

Marié, samedi 25 courant, par le Révd. Père Jaubert, M. HENRI MAURRAS, à Mlle EUGÉNIE LAUDUMIEY, tous deux de cette ville.

Décédé, sur son habitation, dans la paroisse St-Jean-Baptiste (Louisiane), le Docteur ADOLPHE GUSTAVE WIENDAHL VON BERKILORO, né le 24 juin 1784 à Dusseldorff (Prusse), décédé vendredi, 24 août 1866, à dix heures du matin, à l'âge de quatre-vingt-deux ans et deux mois, et pour les derniers trente sept ans résident en cet Etat.

Les journaux de Herkimer (New-York), et Berlin (Prusse), sont priés de reproduire.

Décédée, le 28 août 1866, à 2 heures du matin, EMILIE-CHRISTINE, âgée de 11 mois, fille unique de C. Alphonse Carrière et d'Ernestine Guéringer.

Décédée hier soir, à l'âge de 48 ans, Veuve FAUSTIN BLANCHARD, née Marie Allain, native de la paroisse Iberville, dernièrement résidente de la Nouvelle Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après midi à quatre heures.

Le convoi partira de la maison mortuaire, No 191 rue Dryades, entre Lafayette et Girod.

Décédé hier soir, à 11 heures, à l'âge de dix ans et demi, ARMAND HUET. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cette après midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de la maison mortuaire, rue Bourbon, No 99, entre St-Louis et Toulouse.

De la part de sa famille.

AVIS.

LA REUNION de la Société des ENFANTS DE MARIE, qui a pour but de soulager les Veuves et les Orphelins, aura lieu Dimanche prochain 1er septembre, à l'église des Remparts.

29 août—1f O. F. TURGIS, directeur.

APPEL
aux Photographes et aux Horticulteurs de la Louisiane.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS

La commission impériale de l'Exposition universelle de Paris se propose d'exposer un DIORAMA VEGETAL dans le Jardin de Paris pour l'exposition des Dessins et surtout de tableaux photographiques de ce que la végétation offre de plus remarquable, de plus curieux, de plus utile et de plus intéressant, alors qu'il n'est point possible d'exhiber les produits mêmes de la nature. On recevra aussi des dessins du pays ou des paysages où croissent ces plantes ainsi représentées.

J'invite les photographes et les horticulteurs à m'adresser des spécimens de la végétation ainsi reproduite par le crayon ou la photographie. Je compte également sur le concours des professeurs à l'Académie des Sciences de la Nouvelle-Orléans, des professeurs de dessin et des chefs d'institution.

EDWARD GOTTHEIL,
Commissaire d'Etat à l'Exposition universelle de Paris de 1867.

(Circulaire.)

La commission impériale, en organisant l'exploitation des végétaux vivants dans le parc du Champ-de-Mars désire représenter autant que possible, telles plantes qui ne peuvent être représentées dans leur développement complet et dans leurs conditions naturelles, à cause de la grande distance de leur pays natal. [illegible]

J. H. H. HEDGES,
MOULIN A COTON ET PIQUERIE,
RUE TCHOUPITOULAS, No 391,
Entre les rues Thalie et Terpsichore, au pied de la rue Hunter.

LE coton est transporté dans tous les quartiers de la ville. Les célèbres moulins à coton de E. Carver & Co. sont employés dans l'établissement. Des sacs pour contenir le coton ou grenier y sont fournis aux planteurs et aux négociants-commissionnaires. Les prix les plus élevés sont payés pour le coton. On trouvera une boîte pour les ordres au No 16 de la rue Gravier. Au bureau de Poste, la boîte No 1,946.
28 août—1m.

A ceux que cela concerne.

LES SOUSSIGNÉS ayant appris que de la poudre avariée mise dans des barils de la Poudre Orientale et recommandée aux acheteurs comme le véritable article, est journellement offerte à des prix réduits. Ils annoncent qu'ils sont autorisés, en leur qualité de seuls agents de la Compagnie [illegible]
RANLETT & BENNER,
Seuls agents de l'Oriental Powder Company,
Rue de la Commune No 38.
Nouvelle-Orléans, 20 août 1866. 21 août—1m

CHANGEMENT DE LOCAL.

LES BUREAUX du Trésorier de l'Etat, de l'Auditeur des Comptes publics et du Surintendant de l'instruction publique, ont été transportés à la Bourse des Encanteurs rue Royale, No 18, au premier.
21 août—5f

Une nourrice

BIEN RECOMMANDÉE est priée de se présenter encoignure Bienville et Chartres, No. 57.
28 août—3 CH. TROUILLY.

Demande de Barbier.

ON demande de suite un bon BARBIER. S'adresser chez J. LEBÉ, rue Toulouse, au-dessous du théâtre de l'Opéra.
28 août—1f

A Louer

Immédiatement, une belle et bonne maison de résidence, à étage, en parfait état, ayant huit pièces, avec parterre sur un des côtés et cour carrelée dans le fond, cuve, puits, four, écurie, hangar pour le blanchissage, etc. Cette maison, fort agréable pour une famille, est située rue Dumaine, No [illegible], entre Rochebleve et Tonti. S'adresser à N. FRÉCHOU, No 270, rue Poydras.
29 août—

A LOUER.

Une maison de résidence, convenable pour une petite famille, située rue Claiborne, entre Kerlerec et Columbus.—Pour les conditions s'adresser chez Forstall & Sycar, encanteurs, 25, rue Bienville, de 10 heures à midi.
28 août—

PROCLAMATION PAR LE MAIRE.

BUREAU DU MAIRE DE LA VILLE DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, HÔTEL-DE-VILLE, le 9 juillet 1866.—En vertu de la résolution No 144, nouvelle série du Conseil de la ville de la Nouvelle-Orléans, et selon les dispositions de la section No 121 de la charte de la ville, il est annoncé que c'est l'intention de la ville de la Nouvelle-Orléans de faire ouvrir la rue de Chartres, autrefois connue sous le nom de rue Moreau, traversant la "Levee Steam Cotton Press," entre les rues St-Ferdinand et Montégut; et aussi de faire ouvrir la rue Royale, autrefois rue Casacalvo, de la rue Louisa jusqu'à la rue Congrès, d'après les termes d'un acte intitulé, "Acte pour régler l'ouverture, la distribution et l'amélioration des rues et places publiques dans la ville de la Nouvelle-Orléans et les faubourgs incorporés et non-incorporés, et dans les banlieues de la dite ville," approuvé le 3 avril 1862.
JOHN T. MONROE, Maire.
12 juillet—6 sem—4 1 mer

Gardienne d'enfant.

ON demande de suite une Gardienne d'enfant, bien recommandée. Une Française serait préférée. S'adresser rue Dumaine, près l'encoignure Bourbon, No 98.
25 août—6

TARIF D'ANNONCES.

	1 mois	2 mois	3 mois	6 mois	12 mois
Un carré	$12 net.	$22 net.	$30 net.	$50 net.	$75 net.
Deux "	22 "	30 "	50 "	80 "	125 "
Trois "	30 "	40 "	70 "	110 "	175 "
Quatre "	[illegible]	[illegible]	[illegible]	140 "	225
Cinq "	[illegible]	[illegible]	105 "	170 "	275
Six "	[illegible]	[illegible]	120 "	200 "	325
Sept "	[illegible]	104 "	135 "	230 "	375
Huit "	65 "	115 "	150 "	[illegible]	420 "
Neuf "	70 "	125 "	165 "	[illegible]	460 "
Dix "	75 "	135 "	180 "	320 "	500 "
Onze "	80 "	145 "	195 "	350 "	540 "
Douze "	85 "	155 "	210 "	380 "	580 "
Treize "	90 "	165 "	220 "	410 "	620 "
Quatorze "	95 "	175 "	230 "	430 "	660 "
Quinze "	100 "	185 "	240 "	450 "	700 "
Trente "	175 "	330 "	450 "	750 "	1200 "

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 le carré par mois.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré, pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces auront, sur les prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte dont il sera convenu avec elles; pourvu que, dans aucun cas, cet escompte ne dépasse 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents net la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur seront envoyés à la fin de chaque mois.

Encore des Guérisons merveilleuses!

☞ Des guérisons merveilleuses sont opérées journellement par le sirop de MURES SAUVAGES ET DE GOUDRON DU Dr. DAVIS. On n'en connaît d'un autre remède quelconque. Le sirop de Davis n'est composé que de végétaux et l'on peut s'en servir en toute sûreté. L'expérience en a déjà démontré la supériorité pour les affections pulmonaires, les toux opiniâtres, les rhumes, les douleurs au côté et à l'estomac. Sa grande célébrité et une demande qui ne fait qu'augmenter dispensent d'en dire davantage.

A vendre à la Nlle Orléans, en gros et en détail, par J. S. MAUNSELL & CO,
16 juillet—18,30 No 31 rue de Chartres.

C. CAVAROC & CO.,
NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
116 RUE ROYALE.

Avances libérales

Sur consignations de coton et autres produits A nos amis de LIVERPOOL, HAVRE ET BORDEAUX.
C. CAVAROC & CO.

CHANGE

A vue et à terme, à la convenance des Acheteurs, sur

Paris, Amiens, Angoulême, Agen, Arras, Auch, Aurillac, Alençon, Bayonne, Brest, Bar le Duc, Besançon, Blaye, Blois, Beauvais, Boulogne, Bordeaux, Caen, Carcassonne, Clermont Ferrand, Charleville, Castelnaudary, Cahors, Castres, Châlons sur Marne, Dunkerque, Dieppe, Elbeuf, Grenoble, Gray, Havre, Lyon, Laval, Lille, Limoges, Libourne, Lorient, Marseille, Mulhouse, Mans (le), Montpellier, Nantes, Nancy, Narbonne, Orléans, Pau, Périgueux, Puy (le), Perpignan, Quimper, Rouen, Reims, Rodez, Rochelle (la), Rennes, Rochefort, Roanne, Strasbourg, St-Etienne, St-Quentin, Saumur, Toulouse, Tarbes, Tours.

A vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

VINS FINS
DE LA MAISON SEIGNOURET FRÈRES, DE BORDEAUX

150 barriques vin rouge Château Dulon diverses qualités.
[illegible] demi-barr. do do do
[illegible] caisses do do do
150 do do Château Trompette.
100 do do Château Talbot.
50 do do Château Lanessan.
30 do do Château Larose.
30 do do Château Margaux.
15 do do Château Léoville.
25 do do St-Julien.
150 do vin blanc Sauterne.
50 do do Barsac.
30 do do Bommes.
10 do do Château Yquem.
A vendre par C. CAVAROC & CO, 116, rue Royale.

VIN ROUGE EN CAISSES.
270 caisses vin rouge St Lambert et Ste Estèphe.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

VIN ROUGE EN BARRIQUES.
100 barriques vin rouge, bon ordinaire.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

ROUSSILLON - CAHORS.
[illegible] barriques vin rouge, Roussillon très coffé,
do do Cahors do
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

VIN DE BOURGOGNE.
30 caisses Chambertin, Clos Vougeot, Romanée, Nuits, de la marque Ch. Marey & Cie Ligier Belair.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

HUILE D'OLIVE J. PLAGNIOL.
[illegible] caisses huile d'olive J. Plagniol grandes et petites bouteilles.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

SARDINES A L'HUILE.
300 caisses (½ et ¼ boîtes) sardines à l'huile, marques Rodel, Sauniello, Ch. Ledentu.
En magasin et à vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

EAUX-DE-VIE.
20 quarts Coq père & fils 1862.
20 huitièmes do do do
25 quarts Arbelle Petit, 1810.
20 huitièmes do do
20 quarts J. A. Guérin, 1825.
20 huitièmes do do
50 quarts Borel.
En magasin et sous les clés de la douane.
A vendre par C. CAVAROC & Co, 116 rue Royale.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DU COMMERCE, A LA NOUVELLE-ORLEANS.
COMMERCIAL PLACE, No 11.
20 août 1866.

CETTE Compagnie est maintenant prête à assurer aux conditions les plus favorables, contre les risques d'incendie, de mer et de transport intérieur.
B. B. HUCKNER, Président.
W. J. FRIERSON, Vice Président.
GEO. O. SWEET, Secrétaire.

—Directeurs—
R. K. WALKER, ISAAC SCHERCK,
GEO. O. GARNER, JOHN O. PARHAM,
L. J. WEBSTER, J. J. FARRETON,
E. H. FAIRCHILD, E. C. ROACH,
E. H. WILSON, J. H. OGLESBY,
JOHN D. ADAMS, ROBERT L. ADAMS,
S. D. WOODRIDGE, R. W. ADAMS,
CHARLES W. NEWTON, N. J. THAXTON,
W. J. FRIERSON, T. T. A. LYON,
W. H. HANNON, E. A. YORKE,
B. B. BUCKNER, D. P. LOGAN,
A. W. BOSWORTH, EDGAR STEEL,
J. S. CATES.
21 août—1m

Avis spécial.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE COMMERCIALE fera l'ouverture de son bureau, au No 11, Commercial Alley, lundi, 20 août 1866.
G. O. SWEET, Secrétaire.
5 août—1m

Bouchons à vendre.

15,000 BOUCHONS à dames-jeannes.
10 balles BOUCHONS à vin et à bière de toutes dimensions, fraîchement reçus.
CUSACHS & OGDEN.
25 août—1PP Encoignure Royale et St Philippe.

Vve J. B. BELLOCQ, AUGUSTE P. NOBLOM et PIERRE ROY, contre leurs créanciers et les créanciers de Bellocq, Noblom & Co.
Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No. 21,543.

LES soussignés ayant été élus syndics par les créanciers des dits insolvables, prient toutes les personnes qui ont des réclamations quelconques de leur en présenter [illegible]
HY. A. PEYCHAUD,
GEO. A. FRERET,
Syndics, rue du Canal No 127.
23 août—10f

AVIS.

Les créanciers de LOBIT & CHARPANTIER sont invités à s'adresser au soussigné pour recevoir un dividende de 4 pour cent, sur preuves de la validité de leurs réclamations.
P. J. PAVY, Syndic.
Nlle-Orléans, 14 août 1866. 15 août—10

Demande de cuisinière.

ON demande une cuisinière blanche. S'adresser à B. ANTOGNINI rue Conti, No 15.
28 août—3

Mélasse de Cuba. Mélasse de Cuba

500 Boucauts MELASSE Muscovado de choix.
270 tierçons do do do
300 barils do do do
Convenable pour les distillateurs.
A vendre par A. H. D'MEZA,
19 août—1m Bureau, rue St Louis, No 10.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

Bureau des assesseurs de ville, Hôtel de Ville, 11 août 1866.

LE Bureau des Assesseurs de la ville de la Nouvelle-Orléans ayant complété les tableaux d'assessment pour l'année 1866, et des copies ayant été laissées au bureau du secrétaire du Bureau, chambre No 15, Hotel de Ville, ils peuvent être examinés par les propriétaires ou contribuables de la ville de la Nouvelle-Orléans de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi, tous les jours (les dimanches exceptés) pendant les trente jours qui suivront [illegible]
S. P. HARPER,
Secrétaire du Bureau des Assesseurs.
P. S. Les contribuables sont par le présent [illegible]

Jambons, Saindoux, Whisky &c.

250 caisses AMIDON de Fox.
100 barils PORC MESS de Bogen.
100 do do de Rawson.
25 boucauts EPAULES fumées.
25 do PLATS-COTÉS désossés.
200 tierçons SAINDOUX de choix.
100 kegs do de choix.
100 tierçons JAMBONS fumés au sucre.
100 caisses CHANDELLES Star de 14 onces.
100 rouleaux CORDE d'emballage.
50 barils WHISKY Olive Branch.
A vendre par OSCAR BERCIER,
21 août—4 38, rue des Magasins, au premier.

Tapis, Rideaux, Nattes, &c.

NOUS [illegible]
A. BROUSSEAU & Co importateurs.

Steamer Créole.

Après le 30 courant, le steamer CRÉOLE cessera de voyager sur le lac, pour recevoir [illegible] réparations. La reprise du service sera annoncée.
LEACH & PERKINS, Agents.
28 août—3f

Habillements! Habillements!
DERNIERS GENRES.
MALARD & TOOKER.
Rue de Chartres, No 10, près Canal.

NOUS venons de faire l'ouverture d'un magnifique assortiment d'habillements [illegible]
21 août—2f MALARD & TOOKER.

Avis.

UN ACTE a été fait [illegible] DELAGE [illegible]

INSTITUTIONS.

COLLÉGE DIRIGÉ PAR M. CARON,
Rue des Remparts No 209 et 211.
PENSIONNAT ET EXTERNAT.
[illegible]

COLLÉGE
DE LA LOUISIANE.
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
Pensionnat et Externat,
[illegible]

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme L. La Villebeuvre,
[illegible]

INSTITUTION LOCQUET.
RUE ST-CHARLES, 212 et 214,
et
199 et 201, RUE DU CAMP.
Pensionnat et Externat de Demoiselles.
Année scolaire 1866-1867.

MADEMOISELLE M. A. Burr, [illegible] lundi 3 septembre [illegible] Mlle M. A. BURR [illegible]

INSTITUT SAINT-CHARLES,
Pensionnat et externat pour les jeunes Demoiselles,
Dirigé par Mme [illegible],
Rue Bourbon, No 164.

[illegible] plus haute éducation [illegible]

COLLÉGE
DE LA LOUISIANE,
Dirigé par M. le colonel A. FERRIER.
PENSIONNAT ET EXTERNAT

LES cours de cette Institution [illegible] placées sous la direction de professeurs [illegible] Les prix d'admission varient de $4 à $10 selon le degré d'avancement des élèves. [illegible] PENSIONNAT [illegible] LES CLASSES DU SOIR [illegible] Le Collége est situé rue Hôpital No 184 entre Dauphine et Bourgogne.

LOTERIE
DE L'ETAT DU KENTUCKY.

C. H. MURRAY & CO., directeurs.
GROS LOT ....$100 000.
LOTERIE DE L'ETAT DU KENTUCKY.
Classe II.—Au bénéfice du Collége Shelby, devant être tirée à COVINGTON, Ky. le
VENDREDI, 31 AOUT 1866.
Seulement 30,000 numéros — 695 Prix.

PLAN.
[illegible]

—Approximations—
[illegible]
695 prix formant un total de [illegible]

Billet entier $21; demi billet $12; quart de billet $6; huitième de billet $3 [illegible] $1 50.
Les billets sont à vendre par
CHAS T. HOWARD, marchand ayant licence,
Qui paie aussi les lots gagnés
No 40, rue du Camp
ou à la boîte No 692 du bureau de poste de la Nouvelle-Orléans.

Huile de charbon.

25 BARILS huile de charbon, de PREMIÈRE QUALITÉ, venant d'être reçue et à vendre par CUSACHS & OGDEN.
21 août Encoignure Royale et St Philippe.

AVIS.

MESSIEURS P. L. MASPERO et P. NUMA OLIVIER [illegible]
P. MASPERO.
Nlle-Orléans 21 août 1866.

POUR LA HAVANE.

Le paquebot [illegible] SIR ROBERT PEEL [illegible]
E. TROISGROS [illegible]

Farine, Porc, Bacon et Beurre.

FARINE.
300 barils FARINE Grey Jacket
150 do do de [illegible]
100 do do Centre Star.
100 do do Belleville Star.
400 do do Hawthorn.
50 do do White Dale.
150 do do [illegible]
43 barillets BEURRE DE L'OUEST.
46 firquins do do.
PORC—[illegible] barils mess [illegible] prime.
JAMBONS—30 tierçons jambons fumés.
PLATS CÔTÉS DÉSOSSÉS—30 boucauts St. Louis City, fumés,
à vendre par ETHELL & THOMAS,
25 août—1 sem Rue Poydras No 10[illegible]

POUR VERA CRUZ.

[illegible] Paquete de Tampico [illegible]
J. M. TORO [illegible]
Rue de la Vieille Levée No 27.

A LOUER.

[illegible]
20 août—3f

A LOUER.

1o—Une maison, à quatre appartements, avec cuisine et cour, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny.

2o—La belle maison en briques à étage, située au coin des rues Bourbon et Quartier, avec installation de gaz, ayant cour et arrière cour.

S'adresser au bureau de M. G. de Feriet, encanteur, No 42, rue Royale.
24 août

A Louer.

Une grande maison située à Lewisburg, près de Mandeville. [illegible] S'adresser à M. Théophile Robert, au bureau du shérif.

JUSTE FONTAINE
Courtier,
No 12, rue Royale, entre Canal et Douane [illegible]

REMEDES CONTRE LE CHOLERA
RECOMMANDÉS
Par le Bureau de Santé de la Nouvelle-Orléans.

[illegible]
HAAN & FREDERICKSON,
13 et 15 rue Royale,
près Canal.

SANGSUES HONGROISES
[illegible]
HAAN & FREDERICKSON.

Bureau de Santé,
No 132 rue Gravier.
Nouvelle-Orléans, 7 août 1866.
[illegible]
Dr JAMES BURNS, officier du Bureau de santé, No [illegible] rue du Camp.
Dr ERNEST S. LEWIS, officier du Bureau de santé, [illegible] près Chartres.
Dr H. C. TEBAULT, officier du Bureau de santé, [illegible] Esplanade et Dauphine.
Dr JOHN F. HUBER, officier du Bureau de santé, No [illegible] St André, près Magasins.
GEO. W. DIRMEYER, Secrétaire du Bureau.

GRANDE DECOUVERTE
DU Dr OMEARA,
Pendant une épidémie de choléra en Egypte

GRAND REMÈDE
CONTRE LE CHOLÉRA Asiatique et le Choléra Morbus. [illegible] Chartres et Dumaine, No 219. PHARMACIE LLADO. [illegible] LIQUEUR de GUACO le meilleur remède pour [illegible] contre la diarrhée, &c. On trouve aussi dans la même pharmacie [illegible] Gouttes de Thielman et la liqueur anti-cholérique du Dr Raspail.
9 août—1m

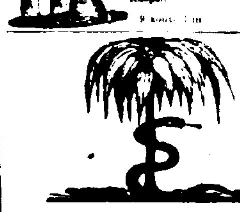

Anti-Cholérique du Dr. Dumesthé.
Préparé par Grillo, [illegible] des hôpitaux de Toulon, [illegible] Royale et Hôpital, Nouvelle-Orléans.

CET Anti-Cholérique [illegible]
15 août—1m

CHOLERA.
Liqueur anti-cholérique de Raspail.

CETTE liqueur inventée par M. Raspail, [illegible] le seul préservatif [illegible] par les trois quarts de la population [illegible] du choléra. [illegible] la diarrhée chronique, la dyssenterie, &c. A vendre par
F GAUDOZ Pharmacien,
1er juil— Encoignure Orleans et Bourbon.

Maladies secrètes.

Médicaments spéciaux pour la guérison des maladies secrètes.

EAU ET SIROP DÉPURATIF.

Les personnes ayant un vice, une âcreté dans le sang, [illegible] de peau, des boutons, dartres, glandes, ulcères [illegible] provenant soit d'hérédité, soit des suites de maladies secrètes, obtiendront une guérison [illegible] en faisant usage de ces deux médicaments.

Injection et Liqueur végétale,
[illegible] la gonorrhée et écoulements de toutes natures quelque anciens qu'ils soient, sans crainte aucune de retrecissements du canal.

Elixir anti-diarrhéique.
Remède efficace contre la diarrhée et la dysenterie.

Sirop pectoral
contre [illegible] toux, catarrhes, coqueluche, enrouement [illegible] flacon de ce sirop, la toux la plus [illegible]
A vendre par R. BATTIER, pharmacien, encoignure Dauphine et St Pierre.

COMPAGNIE DE MANUFACTURE DE SOULIERS DU SUD.
[illegible]
[illegible] THORNHILL [illegible] Directeurs.

Bureau d'Immigration
RUE ROYALE, 31
[illegible] Dr. P. G. A. KAUFMANN [illegible] pour donner des renseignements.

OSCAR BERCIER,
Négociant - Commissionnaire,
NO. 38 RUE DES MAGASINS,
au premier.

Avances sur Consignations
à New York, Boston, Liverpool, Havre, Bordeaux, le Antilles, et change sur New York, le Havre, Paris, Bordeaux.
OSCAR BERCIER.
38, rue des Magasins.

Victor Maignan & F Laborde,
Marchands commissionnaires et importateurs de vins, eaux de vie, sardines, fruits, conserves, etc., etc.
NO 42 RUE VIEILLE-LEVÉE.

LES SOUSSIGNÉS
ONT formé [illegible] société sous la raison de Couturié & Bordelois, pour les affaires de commission en général, et l'importation de vins [illegible]
AM. COUTURIÉ,
E. BORDELOIS.
Nlle-Orléans, 31 juillet 1866. 1 août—1m

Le Docteur A. LANDRY,
DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE PARIS
a fixé sa résidence à la Nouvelle Orléans:
No 60, rue du Maine, encoignure Royale.
7 août—1m

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ donne avis au public qu'il a établi un bureau [illegible]
Office rue Carondelet No 3. Bureau No 10.
J. CASTAINÉ.

HOTEL FIJUX,
10 & 12 Waverly Place New-York,
A un block de Broadway, derrière New-York Hotel.

M. FIJUX a l'honneur d'informer ses clients et les voyageurs de la Nouvelle-Orléans [illegible]

Transfert de Bureaux.

LES BUREAUX du chemin de fer des Opelousas [illegible] au No 69 rue du Canal [illegible]
GEO. W. SQUIRES, secrétaire.

Sixième état annuel de la Compagnie D'ASSURANCE MUTUELLE DU STAR.

Nouvelle-Orléans, 30 juillet 1866.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant:
Montant des primes reçues dans l'année expirée le 31 juillet 1866 ....$ [illegible]
Savoir: Sur les risques d'incendie $39 202 [illegible]
Sur les risques de mer 6,5[illegible]
Sur les risques des rivières [illegible]
Moins les primes non expirées le 31 juillet 1866 ....$8 2[illegible]
Primes remboursées [illegible]
Montant net des primes ....$ [illegible]
Pertes payées dans l'année, savoir —
Sur les risques d'incendie $5 [illegible]
Sur les risques des rivières 2,371 [illegible]
$7,47[illegible]
Payé—Réassurances 1,64[illegible]
15 et 20 pour cent remboursés 6,[illegible]
Dépenses, taxes d'Etat de ville et de revenu intérieur, licences, loyer de bureau, etc., etc. 14,[illegible]
Intérêt dû sur le scrip de 1861 et 1863 [illegible]
Bénéfice net [illegible]
L'actif de la compagnie est comme suit
Effets $19 8[illegible]
Primes en voie de perception [illegible]
Pièce en fonds de la ville [illegible]
En caisse [illegible]
Balance du sur billets de souscrip. 100 000 [illegible]
$210,120 [illegible]
Réserve destinée au règlement de réclamations pour pertes en suspens 10,[illegible]
Actif net ....$200 12[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

A une réunion qui a eu lieu le 30 août 1866, les directeurs ont résolu de payer, à partir du 15 septembre prochain, un intérêt d'un an de 6 pour cent sur les scrips antérieurement payés.
PLACIDE FORSTALL, Président.
N. AUGUSTIN, Secrétaire.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 22 août 1866.
PAUL W. COLLENS, Juge de Paix.

—Directeurs—
JAS. JACKSON, CHS. ROMAN,
ALFRED DUFILHO, ARTHUR FORSTALL,
B. LAPLACE, AD. SCHREIBER,
J. F. SCHROEDER, F. DOLHONDE,
L. R. COLEMAN, JAS. POLLOCK,
W. C. C. CLAIBORNE, PLACIDE FORSTALL.
2 août—1m

PERDU.

LE 28 courant, dans le voisinage de la Poste, le mandat suivant annoncé au protêt pour non acceptation, savoir: Un mandat tiré par Jno. L. Hope sur Horton & Macaulay, Nouvelle-Orléans, daté de New York le 29 juillet 1866, de la somme de $5,000 payable à l'ordre de dix jours de date, endossé par Jno. L. Hope, W. H. Williams, Harry P. McGrath, et par Armstead & Bradley [illegible] à l'ordre de J. L. Delery caissier.—Le [illegible] trouvé est prié de vouloir bien le remettre à la Banque des Citoyens ou à
E. BOUNY
24 août— Notaire, 41 Passage de la Bourse.

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE.
FABRICANT DE LIQUEURS,
.......RUE ST-LOUIS.......
Nlle Orléans.
ANISETTE... CURAÇAO.... MARASQUIN
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE HOPE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Nouvelle-Orléans, [illegible]

A une élection tenue le [illegible] de cette Compagnie, ont été déclarés élus Directeurs pour l'année courante, MM.
Lafayette Folger, John I. Adams,
Thos N. Blake, Felix A. Dodge,
F. Malochee, Thos D. Miller,
Jules C. Denis,
C. W. Bradbury,
Hy Peychaud.
Et, à une assemblée des Directeurs tenue aujourd'hui, M. H. Peychaud a été unanimement élu Président, M. P. Malochee, Vice-Président, et Louis Barrett, secrétaire.
LOUIS BARRETT,
25 juillet—1m Secrétaire.

DROGUES. MEDICAMENTS
PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe.
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles.
Huiles essentielles, etc.
Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus,
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS,
DISTILLATEURS,
PARFUMEURS,
PEINTRES, &c, &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de toutes grandeurs et qualités.
1er nov

Banque du Commerce.
Département des Travaux Hydrauliques.
17 août 1866.

LES plombiers sont prévenus à leurs risques de ne faire aucune connexion aux tuyaux de cette compagnie sans en avoir obtenu l'autorisation [illegible] Dryades, entre les rues Canal et Commune.
WM. J. McCULLOCH,
17 août—1m—1fps Surintendant.

A VENDRE.
Eaux de vie en Douane.
10 demi 2/4 4/4 Sazerac de Forge Vendange de 1795, 17[illegible]
2/4 4/4 Otard Dupuy & Co, vendange de 1858, 1864, 1865.
[illegible]

Vins de Porto et Sherry.
6/4 Porto Bonaventure Roig.
10/4 do St-Martin.
[illegible] do P. Danton.
[illegible] Sherry.

Vins rouges en barriques et en caisses.
[illegible] barriques Martinez.
[illegible] caisses do.
300 do Cantenac 1858.
300 do Chateau Dybard 1864.

Vins blancs en caisses et barils.
300 caisses Martinez Graves.
10 barils do do.
200 caisses Sauret Barsac.
10 barils do do.

Champagne.
500 caisses Charles Heidsieck grandes bouteilles,
300 do do du [illegible]
A vendre par AUG. COUTURIÉ,
11 août—1m 37, rue Vieille Levée.

Hôtel de Mandeville.

Le soussigné reste possesseur de l'établissement connu sous le nom de MANDEVILLE HOTEL (ancienne maison Lestrade) et situé à Mandeville.
Pension et logement, $3 50 par jour.
25 août—1m F. COLOMES.

Banque des Citoyens de la Louisiane.
Nouvelle-Orléans, 1er août 1866.

IL a été déclaré aujourd'hui un dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital de cette banque, et de plus un dividende extraordinaire de cinq pour cent. Les deux seront payables aux actionnaires à dater du 13 du courant.
J. L. DELERY,
2 août—1m Caissier.

Dr. T. ANTOINE.
MÉDECIN FRANÇAIS.
Ancien praticien de 30 années,
Traite par la connaissance certaine des causes primitives et efficaces de toutes les maladies, particulièrement les maladies graves, épidémiques et chroniques.
29, rue Bourbon, entre Douane et Bienville.
13 août—1m, F.P.

Bonner, Goode & Dillingham,
AVOCATS,
E. M. BONNER, E. J. GOODE, J. P. DILLINGHAM.
Bureau:
Encoignure Camp et Gravier, au dessus de la banque du Canal.
21 juillet—3m

Charbon et bois de corde,
à vendre par
P. V. BERNARD,
Passage de la Bourse, No 58,
22 août—1m entre Douane et Bienville.

Adolphe Boudousquié,
NOTAIRE PUBLIC,
A TRANSFÉRÉ son étude au coin des rues Royale et de la Douane, au Premier.
17 août—1m Entrée: rue de la Douane, No 96.

Bénédictine! Bénédictine!
Véritable liqueur des Moines Bénédictins de Fécamp.

CETTE liqueur qui date de l'an 1510 jouit d'une célébrité européenne [illegible]
A vendre à la pharmacie LOUIS CASTEL, angle Douane et Bourbon, où se trouve le dépot général.
17 août—1m

Amandes. Amandes.

51 SACS amandes [illegible] de Tarragone [illegible]
A vendre par AUG. COUTURIÉ,
11 août—15 No 37 rue Vieille Levée.

Cercles de Baril! Cercles de Baril!
BOIS!

10,000 des meilleurs cercles de l'Ouest en bois [illegible]
5,000 des meilleurs cercles de l'Ouest en bois de noyer [illegible]
20 000 [illegible]
A vendre en telle quantité qu'on voudra, au prix le moins élevé du marché, par C. H. Phelan, [illegible]
C. H. PHELAN.

Louis & Edouard Janin
AVOCATS A WASHINGTON, D. C.
EXERCENT à la Cour Suprême des Etats-Unis, à la Cour des Réclamations, aux Cours de District, [illegible]

Bitters Hongrois de Lukach,
ET SCHNAPPS AROMATIQUE
DE SCHIEDAM.
SUPÉRIEURS à toutes les autres qualités [illegible]
60 rue Commune.